



La fiche de paie

Par Ad92

Bonjour j ai fait une rupture conventionnelle

J ai une ancienneté de 1 an 3 mois

Avec un salaire brut de 2240 euro sachant que les 5 derniers j avais fait beaucoup sup

Donc avec un salaire parfois de 1900euro net.

Mais à ma grande surprise je reçois un virement de 3460euros aujourd'hui.

Hors lors de ma signature de ma rupture conventionnelle la responsable m avait dit j aurai une indemnité de 2347,69 brut ce qui correspond au 3 dernier mois de l année et une indemnités spécifique de 739.52 euro brut.

Sachant que j ai travaillé du 01 au 25/08 inclus et j avais encore 10 jours de congés payés.

Je voudrais savoir où je peux contester car rien ne correspond à la somme que j ai reçue